

L'Ambassadeur de Suisse

Saint-Sébastien, le 8 août 1972

CONFIDENTIELLEMonsieur le Conseiller Fédéral
P. Graber
Chef du Département politique
FédéralB e r n ep. B. 15. 21. E.✓ p. B. 15. 50. 4. (E) ^{wh.}

Monsieur le Conseiller fédéral,

Le Ministère des affaires étrangères s'est installé dans la capitale du pays basque espagnol pour tout le mois d'août.

Durant cette période, les contacts avec le chef de la diplomatie espagnole sont plus aisés et moins protocolaires qu'à Madrid.

Au cours d'une visite que je lui ai rendue aujourd'hui, le Ministre Gregorio Lopez Bravo m'a parlé de son séjour en Suisse, en qualité d'invité du Conseil fédéral, il y a 6 ans environ. A cette époque, M. Lopez Bravo était ministre de l'industrie. Son successeur à la tête de ce département, le Ministre José Maria Lopez de Letona a été invité, à son tour, par le Conseil fédéral et son voyage en Suisse aura lieu après la session d'automne des chambres fédérales. Le Ministre des affaires étrangères estime que de telles visites sont fort utiles dans le cadre du développement des relations entre les deux pays. Il m'a dès lors prié, à titre officieux, de procéder à des sondages auprès de vous, en vue de déterminer si éventuellement vous pourriez accepter une invitation officielle espagnole en vue de vous rendre à Madrid pour des conversations au sujet, notamment, du rôle du franc suisse dans les investissements étrangers en Espagne, des questions concernant les émigrés espagnols en Suisse (120.000 travailleurs environ), du Marché commun et de l'E.F.T.A., ainsi que de la Conférence européenne de sécurité et de coopération etc etc.

J'ai promis à mon interlocuteur de vous consulter discrètement à cet égard et je vous serais très reconnaissant de bien vouloir m'informer de votre attitude concernant l'offre du ministre espagnol des affaires étrangères.

./.



Il est évident qu'une première visite à Madrid du Chef de la diplomatie suisse donnerait lieu à des critiques dans certains milieux mais, à l'heure qu'il est, rendre visite au Ministre des Affaires étrangères d'un pays ami n'équivaut pas à une flagornerie à l'égard du régime au pouvoir, ni à une approbation de l'idéologie façonnée par les dirigeants du parti unique et les franquistes espagnols.

D'avance, je vous remercie vivement de vos informations, dont je ferai évidemment usage avec le maximum de discrétion.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

A. Tarodi